

## RÉSUMÉ

Les services de soins de suite et de réadaptation sont des entités nouvelles dans le paysage de la santé en France. Ils regroupent depuis 2008 les services de moyen séjour et de médecine physique de rééducation. Il est question ici de leur évaluation en termes de performance, de sécurité et de qualité. Le programme de médicalisation des systèmes d'information, l'élaboration du projet thérapeutique, la cotation de la dépendance et les indicateurs pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins ont été les différents fils conducteurs.

Dans cette étude, nous avons cherché à faire le point sur ces indicateurs, à en comprendre les différents tenants et aboutissants. En se basant sur 5 patients nous avons déterminé la place et le rôle que pouvait jouer le masseur kinésithérapeute par rapport à ces indicateurs.

Il en ressort que le masseur-kinésithérapeute, malgré des compétences propre ne peut être isolé de l'équipe pluridisciplinaire et que la volonté de ces indicateurs et de replacer le patient au centre de son parcours de soins.

*Mots clefs : « S.S.R. », « projet thérapeutique », « dépendance », « P.M.S.I. », « I.P.A.Q.S.S. », « kinésithérapie ».*